



Coordination des Comités Régionaux  
**Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine**

15 Bld de la Paix – BP 11215 – 51058 REIMS CEDEX

Tél : 03 26.88.23.04 - Fax : 03 26 88 02.60

Email : [crca@cgt-ca.fr](mailto:crca@cgt-ca.fr)



## **NON AUX SUPPRESSIONS DE DESSERTES**

Les 10 Unions Départementales CGT et la coordination CGT Grand-Est s'insurgent contre la décision de la SNCF de supprimer des dessertes TGV au départ de Nancy et de Strasbourg vers le Sud.

La CGT considère que c'est la poursuite d'une politique désastreuse de la SNCF engagée depuis des années et qui va s'aggraver avec la réforme ferroviaire votée en juin et soutenue par des élus de la Nation qui aujourd'hui se transforment en défenseur des usagers dans leurs circonscription après avoir condamné l'action des cheminots.

La CGT a formulé de nombreuses propositions à travers son contre-projet « Ensemble pour le FER » afin de gagner une autre réforme visant à revenir à un véritable Service Public ferroviaire.

Cette loi engendrera, si nous laissons faire, une dégradation de la sécurité des circulations ferroviaires, des conditions de travail, de rémunération, la casse des métiers et exacerbera le *dumping* social.

Nous pouvons craindre également une explosion des tarifs et une baisse de qualité pour les usagers du rail.

Avec cette réforme, et notamment la transformation de l'entreprise en S.A et l'ouverture à la concurrence, le système de péréquation entre lignes plus ou moins fréquentées vole en éclat.

La CGT réaffirme que la Région Grand-Est a au contraire besoin de plus de liaisons ferroviaires, tant TER que TGV, compte tenu de sa taille, de ses déséquilibres sociaux économiques, de ses frontières avec 4 pays et la région Ile de France.

Dans le Grand-Est, la CGT exige un maillage par le Fer de toute la Région, avec notamment l'amélioration de toutes les dessertes, la réouverture de la ligne Chalons/Verdun, des TGV supplémentaires pour l'ex Champagne-Ardenne, la création d'une gare d'interconnexion à Vandières, l'ouverture de lignes et un meilleur cadencement des liaisons entre l'Alsace et l'Allemagne pour les voyageurs et le fret, la remise en état rapide de la ligne Charleville/Givet.

En outre, ces lignes sont également utiles pour le transport de marchandises et son développement concourant ainsi à désengorger nos routes et rendre l'air plus respirable.

La CGT rappelle que malgré le vote au Parlement, le texte de loi doit être complété par six ordonnances et neuf décrets durant les douze prochains mois, le tout accompagné en parallèle de négociations dans la branche et au sein de l'entreprise SNCF.

Les 10 UD soutiennent pleinement la poursuite de l'action des cheminots, une lutte pour la réappropriation du Service Public ferroviaire et un combat d'intérêt général.